

INFO 162/2020 F

29^{ÈME} BIENNALE COULEUR FIAP FRANCE 2021

Nous sommes heureux de vous inviter à la 29ème Biennale FIAP couleur qui se déroulera en France au cours du premier semestre 2021.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer. Vous êtes également cordialement invités à la Cérémonie d'ouverture qui se tiendra le 5 juin à Cognin (France, proche de Chambéry).



Dominique Gastaldi
Président
Comité d'organisation



LIMITE DE RÉCEPTION: 27 JANVIER 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à la Biennale est gratuite et elle est ouverte seulement aux membres opérationnels de la FIAP dont le paiement annuel est à jour.

Chaque fédération sélectionnera elle-même ses œuvres (collections) qu'elle souhaite présenter. Cette collection doit être cohérente tant du point de vue de l'inspiration et de la conception que de la réalisation et de la présentation. La fédération a la possibilité de choisir son thème et la présentation de ses travaux. La collection doit avoir un titre.

Les images soumises ne doivent pas avoir été présentées lors d'une précédente Biennale FIAP. Les images ne doivent pas porter aucune signature, texte ou marque distinctive.

Le jugement des collections s'effectuera en deux étapes

1) Jugement de chaque œuvre individuelle dans les collections

2) Jugement global de la collection dans son ensemble.

Le score total sera obtenu à partir de la somme des deux jugements précédents.

Enregistrement et téléchargement d'images uniquement via le site web de la FIAP:

<https://www.fiap.net/en/biennals>

Par le seul fait de soumettre ses photographies ou fichiers à une Biennale de la FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection les conditions suivantes:

- que les images présentées peuvent être examinées par la FIAP afin de déterminer si elles sont conformes au règlement et aux définitions de la FIAP, même si le participant n'est pas membre de la FIAP,
- que la FIAP utilisera tous les moyens à sa disposition à cet effet,
- que tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux capturés par l'appareil photographique, ou le fait de ne pas fournir des preuves suffisantes, seront sanctionnés par la FIAP,
- qu'en cas de sanctions prononcées suite à des manquements au règlement de la FIAP, le nom du participant concerné sera publié sous toute forme utile afin d'informer les organisateurs de ces manquements.

Il est recommandé de laisser intactes les données EXIF dans les fichiers soumis afin de faciliter toute enquête éventuelle.

Un formulaire de déclaration de consentement et de responsabilité pour les images sera fourni. Aucune inscription ne sera acceptée sans le formulaire correspondant signé par la personne représentant le membre opérationnel participant.

SECTIONS

La Biennale a deux sections:

1 – TIRAGES PAPIER COULEUR

La participation est limitée à **10 photographies** par fédération avec un **maximum d'une (1) œuvre par auteur**. Les tirages doivent être envoyés sans montage et au format 30 x 40 cm (12" x 16") ou A3. Les petits tirages doivent être envoyés et montés sur un support très léger de 30 x 40 cm.

Les tirages ne seront pas retournés. Ils seront détruits après les expositions.

Chaque photo doit porter au verso les données suivantes:

- pays (fédération) de l'auteur
- nom et prénom de l'auteur
- titre de l'œuvre
- numéro d'ordre qu'elles doivent être présentées

Pendant l'inscription en ligne, vous devrez télécharger une version numérique des tirages. Les fichiers doivent être au format JPG, sRGB, 300 dpi.

Taille de l'image: **2400 pixels minimum et 3500 pixels maximum** pour le côté le plus grand.

Taille maximale du fichier: **6 MB**.

Ces fichiers seront utilisés pour produire le catalogue. Il n'y a pas d'exigences pour les noms de fichiers spéciaux.

2 – IMAGES NUMERIQUES COULEUR

L'inscription est limitée à 20 œuvres par fédération avec un maximum de deux (2) œuvres par auteur.

Les fichiers doivent être au format JPG, sRGB, 300 dpi.

Taille de l'image: **2400 pixels minimum et 3500 pixels maximum** pour le côté le plus grand.

Taille maximale du fichier: **6 MB**.

Ces fichiers seront utilisés pour produire le catalogue. Il n'y a pas d'exigences spéciales pour les noms de fichiers.

ENVOIS

Veillez envoyer les tirages par la poste à l'adresse suivante:

Dominique GASTALDI
730 chemin des sources
38870 Saint Pierre de Bressieux
France

Tél: +33 6 98 95 81 32 / +33 4 74 58 93 69
Email : presur11@federation-photo.fr

Veillez écrire sur les paquets:

Documents sans valeur commerciale
Photographies pour exposition uniquement

NE PAS PLIER

COMITÉ D'ORGANISATION

Président: Dominique Gastaldi
Secrétaire: Pierre-Marie Gaury
Trésorier: Claude Roussel
Membres: Maryvonne Silvan
Véronique Valenti
Veronika Miojevic

JURY DE SELECTION

Joan Burgués Martisella, AFIAP, HonEFIAP (CD FIAP)	Andorre
Giorgio Paparella, AFIAP	Italie
Julia Wimmerlin	Ukraine

Remplaçants:

Ioannis Lykouris, MFIAP, HonEFIAP (CD FIAP)	Grèce
Marco Zurla, EFIAP/b	Italie
Andràs Barta	Suisse

Juge de dernière minute: Jacques Vanneuville, MFIAP France

CALENDRIER

Début des inscriptions:	12/12/2020
Limite de réception:	27/01/2021
Date du jugement:	27/03/2021
Notification des résultats:	06/04/2021
Inauguration et exposition:	
Cognin – Château de Forezan	05/06/2021
Envoi des catalogues et des prix:	04/07/2021

PRIX

Chaque catégorie sera dotée par

La Coupe du Monde FIAP pour la meilleure fédération classée.

Médaille d'Or FIAP pour la fédération classée deuxième.

Médaille d'argent FIAP pour la fédération classée troisième.

Médaille de Bronze FIAP pour la fédération classée quatrième.

Six mentions d'honneur pour les fédérations classées de la 5ème à la 10ème.

Tous les auteurs de la fédération classée 1ère recevront chacun une mention d'honneur.

Prix individuels:

Les auteurs de la fédération classée 1ère recevront chacun une mention d'honneur.

Une médaille d'or FIAP, deux médailles d'argent FIAP et trois médailles de bronze FIAP récompenseront les travaux d'exceptionnelle qualité, indépendamment des sujets choisis par les fédérations et indépendamment du classement fédéral.

De plus, la Fédération Photographique de France (FPF) décernera les prix suivants dans chaque section: Une médaille d'or de la FPF, une médaille d'argent de la FPF, une médaille de bronze de la FPF et deux mentions d'honneur de la FPF.

Chaque auteur ne peut recevoir qu'un seul prix par section (les mentions des auteurs du pays classé premier ne sont pas prises en compte).

GRAND PRIX "TROPHÉE Dr. M. Van de Wijer"

La fédération qui obtient le meilleur résultat global compte tenu de la combinaison des deux sections (papier et numérique) de la Biennale Couleur 2021 et de la 30^{ème} Biennale Noir et Blanc remportera le Grand Prix "Trophée Dr. M. Van de Wijer". Le lauréat du trophée sera invité à assister au prochain Congrès de la FIAP (une personne par pays) pour recevoir le prix. La FIAP offrira la participation gratuite au Congrès à l'exclusion des frais de voyage.

CATALOGUE

Chaque auteur participant à la section papier recevra un catalogue imprimé. Toutes les œuvres lauréates et au moins une œuvre par pays participant seront reproduites.

Dans le cas des participants de la section numérique, le catalogue sera en format pdf.

CONTACT

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire:

Luis Franke, MFIAP, EFIAP/d3, EsFIAP

Directeur du Service des Biennales FIAP

luisfranke@live.com.ar

Dominique Gastaldi

Président Comité d'organisation

presur11@federation-photo.fr / dgastaldi@orange.fr